



nawl National Association
of Women and the Law

anfd Association nationale
Femmes et Droit

*Revendiquer des lois féministes
pour faire avancer l'égalité des femmes.*

VERS NOTRE 50^e

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2024

FRANÇAIS

Emplacement

1404 rue Scott,
Ottawa, ON
K1Y 2N2

Contactez

+1 613 241-7570
info@nawl.ca

RÉSUMÉ DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

J'ai le grand plaisir de vous présenter *Vers notre 50e*, le plan stratégique 2022-2024 de l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD) !

Ce plan stratégique nous guidera *Vers notre 50e* anniversaire en 2024. Le paysage fédéral actuel présente un moment excitant et vital dans la chronologie organisationnelle de l'ANFD pour faire avancer son programme de réforme du droit féministe. En tant que directrice exécutive de l'ANFD, je suis ravie de constater que notre plan triennal constitue une base solide à partir de laquelle nous pouvons construire et poursuivre notre travail avec d'autres afin de faire progresser l'égalité réelle. Le temps est vraiment venu de procéder à une vigoureuse réforme féministe intersectionnelle du droit au niveau fédéral au Canada.

Le plan stratégique 2022-2024 de l'ANFD a été élaboré grâce aux contributions de plus de 50 parties prenantes recueillies par le biais de sondages et d'entrevues. Ce processus de consultation a permis d'enrichir chaque aspect du plan stratégique, qu'il s'agisse de ce sur quoi l'ANFD devrait se concentrer au cours des trois prochaines années ou de la façon dont elle devrait mener à bien tous les aspects de son travail. Au nom de l'ANFD et du Comité national de direction, je remercie sincèrement la communauté féministe véritablement inspirante qui a contribué à *Vers notre 50e*. Les leçons tirées de cette expérience de cocréation et de collaboration sont inscrites dans notre valeur « Alliance et collaboration responsable ». Des expériences comme celle-ci soulignent l'importance de l'écoute et de la collaboration avec des organisations, des communautés et des personnes qui mettent généreusement à profit leur expertise distincte – tous et toutes travaillant à nos côtés pour faire progresser l'égalité réelle au Canada.

À l'approche de son 50e anniversaire en 2024, l'ANFD continuera à jouer un rôle clé dans la défense et l'avancement des droits des femmes par le biais du plaidoyer pour la réforme féministe du droit, de l'éducation et des interventions juridiques stratégiques, le tout orienté et appuyé par notre mission, notre vision, nos valeurs et nos objectifs.

Nous trouverons un équilibre entre la réactivité aux principaux développements nationaux et la promotion d'un programme de plaidoyer proactif dans nos domaines prioritaires que sont la violence contre les femmes, les droits reproductifs et les droits des femmes face à la crise climatique. Nous nous réjouissons à l'idée d'accomplir ce travail avec le soutien de nos membres, de notre communauté et, surtout, grâce à l'espoir que nous nourrissons pour l'avenir.

**En toute solidarité,
Tiffany Butler**



Mission, Vision, Valeurs

MISSION

L'ANFD travaille à atteindre l'égalité réelle et le respect des droits de la personne de toutes les femmes au Canada par la sensibilisation juridique, la recherche, l'intervention stratégique, le travail en collaboration et la promotion de la réforme féministe du droit, en particulier au niveau fédéral.

VISION DE L'ANFD

L'égalité réelle des femmes est pleinement reconnue et encadrée par les lois et les politiques du Canada; le pouvoir est également partagé dans toutes les sphères de nos vies.

LES VALEURS DE L'ANFD

Notre organisation et notre travail se fondent sur le féminisme intersectionnel et les droits de la personne et s'appuient sur les valeurs suivantes:

La lutte contre-l'oppression: Nous dénonçons et combattons toutes les formes d'oppression qui affectent les femmes de manière intersectionnelle, cumulée et distincte. Ces systèmes d'oppression prennent diverses formes, incluant le patriarcat, les normes genrées, le suprémacisme blanc, la xénophobie, le capacitisme, l'homophobie, la transphobie, le classisme et le colonialisme.

La réconciliation: Nous reconnaissons que le colonialisme, aussi bien passé que présent, expose toujours les femmes et les filles autochtones à la violence, au préjudice, et au désavantage socio-économique. Nous nous engageons à faire avancer la décolonisation dans toutes les sphères de notre travail et à travailler en solidarité avec les organisations et les communautés de femmes autochtones.

L'inclusion des genres: Nous employons le terme « femmes » de façon inclusive. En outre, nous reconnaissons que le patriarcat et la discrimination fondée sur le genre affectent les droits, la dignité et le bien-être non seulement des femmes cisgenres, mais aussi des personnes transgenres, bispirituelles, non binaires et non conformes au genre. Nous cherchons à agir solidairement avec les organisations promouvant l'égalité réelle et la justice de genre au sens large.

L'alliance inclusive et la collaboration responsable: En tant qu'organisation juridique, nous nous engageons à établir des partenariats avec d'autres organisations féministes, autochtones et de justice sociale, et ce, en demeurant conscientes de nos propres privilèges et pouvoirs. Nous aspirons à être de bonnes alliées : écouter, favoriser le respect mutuel et amplifier la voix de celles qui, dans nos mouvements et communautés, ont été historiquement réduites au silence ou ont été désavantagées. Pour y parvenir, nous devons faire un généreux usage de notre savoir-faire et valoriser l'expertise et les expériences distinctes des organisations alliées qui travaillent à nos côtés et avec nous pour faire progresser l'égalité réelle au Canada.

APPERÇU

Objectif 1: L'ANFD aide à changer les lois qui affectent négativement la vie des femmes. Elle s'emploie à faire progresser les droits de la personne des femmes et l'égalité réelle dans les trois domaines prioritaires, soit la violence contre les femmes, les droits reproductifs et la crise climatique.

- **Objectif 1.1:** L'ANFD poursuit son mandat de sensibilisation en développant, diffusant et promouvant des outils pour les réformatrices féministes du droit au Canada.
- **Objectif 1.2:** L'ANFD prépare et lance des campagnes pour réformer les lois qui affectent négativement les femmes. S'il y a lieu, l'ANFD intervient dans les litiges pour faire progresser l'égalité des femmes dans ses trois domaines prioritaires de réforme du droit.

Objectif 2: L'ANFD travaille en collaboration. Elle est consciente de ses privilèges et de son pouvoir. Favorisant une approche collaborative, on compte sur elle à la fois pour son expertise spécifique et pour sa capacité à réunir les diverses voix, nécessaires à la mise en œuvre d'une réforme législative féministe intersectionnelle.

- **Objectif 2.1:** L'ANFD resserre ses liens avec les parties prenantes et continue de travailler avec des partenaires clés pour former une coalition nationale forte et engagée de réformatrices féministes du droit.
- **Objectif 2.2:** L'ANFD est une source d'information, d'opinions et d'analyses sur la réforme féministe du droit, réputée auprès du gouvernement, des médias, des organisations de justice sociale, des chercheur.euse.s et des universitaires, des étudiant.e.s et de la société civile.

Objectif 3: L'ANFD est une organisation florissante. Elle est dynamique, en pleine croissance, et pérenne, peu importe le climat politique.

- **Objectif 3.1:** L'ANFD développe une stratégie de viabilité financière à long terme.
- **Objectif 3.2:** L'ANFD renforce l'infrastructure de sa gestion financière.
- **Objectif 3.3:** L'ANFD officialise sa structure de gouvernance. Elle soutient les membres du Comité directeur national et le personnel pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes dans leurs rôles respectifs.

Objectif 4: L'ANFD a voix au chapitre. Elle réagit efficacement aux propositions législatives, aux projets de loi déposés, aux affaires juridiques importantes et à d'autres questions nationales susceptibles de faire avancer ou de freiner la réalisation de l'égalité réelle.

- **Objectif 4.1:** L'ANFD a développé la capacité et les réseaux nécessaires pour répondre rapidement et efficacement aux propositions législatives et aux opportunités d'intervention juridique.
- **Objectif 4.2:** L'ANFD est une alliée efficace pour les autres groupes féministes et de justice sociale qui s'attaquent aux enjeux émergents.